

“Déjeuner” de la gouvernance 20 Juin 2001
Rencontre avec M. Granier, Délégué Général de la mairie de Paris

M. Granier travaille à la Mairie de Paris depuis 23 ans, et a fait, avant cela une carrière dans le secteur associatif et le secteur privé.

Après une présentation et les mots de bienvenue du modérateur, M. Granier s’est essayé à la traditionnelle distinction entre gouvernement et gouvernance. Selon la définition qu’il suggère, le gouvernement est, dans un sens traditionnel, l’autorité exercée par des institutions politiques sur une population et un territoire donné. La gouvernance, elle, est l’interaction entre des acteurs publics et privés dans la gestion d’une structure complexe et dans les dimensions politique, économique et socio-culturelle.

Les capitales jouent un rôle de moteur dans les ensembles nationaux. Elles sont un lieu privilégié d’observation de l’évolution des rapports entre pouvoir central, local et régional. Elles sont également le laboratoire de modalités nouvelles de gestion urbaine et de participation au politique. Elles sont importantes politiquement et symboliquement pour saisir les évolutions profondes à l’œuvre dans les pays membres et les pays candidats.

Sur la diversité des statuts et des rôles

Aujourd’hui, les grandes fonctions centrales exercées par les capitales sont certes assumées de manière très différente. Il y a deux très grandes capitales en Europe, Paris et Londres, qui ont des fonctions de métropole pesant sur tout l’espace national. Après elles viennent des grandes capitales de « second rang » comme Madrid, Berlin et Rome. Mais quelle que soit cette diversité, l’évolution actuelle semble aller vers un certain renforcement du rôle politique des capitales qui ne nuit pas néanmoins au développement du « réseau des villes » au niveau national.

Quels sont les points communs entre ces capitales européennes ?

Elles sont le siège des gouvernements, (ce qui leur confère des obligations particulières, et renforce souvent la tutelle de l'État sur les services publics locaux et implique une gestion particulière de certains problèmes par exemple ceux touchant à la sécurité). Elles jouent un rôle pilote dans la diffusion de la richesse et de la « ressource politique » dans l'ensemble national.

Mais dans les capitales, plus que dans toutes autres collectivités, on assiste - semble-il - à un certain épuisement des formes traditionnelles de la représentation. Pour lutter contre ce phénomène, de grandes réformes sont à l'œuvre. A Londres, on veut retrouver les dimensions de l'agglomération. A Berlin, on veut réunifier et rationaliser l'organisation interne. A Madrid et à Rome, on veut redéfinir les rapports avec l'État et la région. Paris est un cas à part : elle est la dernière grande agglomération européenne à s'être développée dans ses remparts jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, et la Capitale Française peine à trouver des structures modernes d'agglomération.

Quelles sont les modes de gestion des services publics ?

Il y a une distinction qui s'accroît entre le niveau des problèmes techniques de gestion des grands réseaux et services publics, et la vie économique et sociale quotidienne « de proximité », entre les enjeux des techniques liées à l'équipement et les problèmes politiques concrets dont les collectivités sont traditionnellement responsables. Comment organiser la gestion des services majeurs comme l'eau, l'assainissement, les transports ? doit-elle être publique, privée ou mixte ? faut-il opter pour des partenariats public-privé comme en Grande-Bretagne ? Quelle participation des citoyens à la gestion de ces équipements et de ces grands réseaux ?

Quels sont les défis de la gouvernance par rapport aux capitales ?

Il est difficile de concilier maîtrise globale et gestion de proximité, représentation et participation. Il faut faire cohabiter la clarté des objectifs politiques et l'incertitude des choix techniques. Il faut aussi respecter la différenciation juridique entre domaine public et domaine privé.

Dans la société urbaine, a-t-on affaire à des citoyens ou à des résidents ? La citoyenneté se vit à plusieurs niveaux, avec divers degrés d'implication, variables selon les choix personnels des citoyens.

Certes, on doit encourager une égalisation des conditions de vie entre les régions, sauf à empêcher l'Europe d'avancer de façon unie. Mais il faut aussi considérer que les villes sont des pôles de développement, et que le réseau de capitales notamment est aussi un atout pour la construction d'un territoire européen plus intégré.

Il faut donc conforter le rôle créateur et redistributeur des capitales dans l'espace national et bâtir un réseau ouvert de capitales européennes. Il existe depuis longtemps une Union des Capitales de L'Union Européenne, et il s'est constitué très récemment une Association des Capitales des pays candidats, le « Capital Cities for EU Enlargement ».. Leur rapprochement est nécessaire et peut donner naissance à un acteur essentiel de l'intégration européenne, car ces capitales sont un laboratoire de l'évolution des modalités de la gouvernance touchant à la vie quotidienne des citoyens.

Questions

- Qu'en est-il du réseau des capitales européennes ? comment en faire plus qu'un simple club ? comment les capitales sont-elles impliquées dans la gouvernance européenne ?

Certains intervenants ont trouvé que les capitales avaient déjà assez d'atouts comme ça, et qu'il n'était pas nécessaire de leur allouer des fonds supplémentaires. On peut craindre que ce réseau de capitales ne forme un nouveau lobby dangereux.

M. Granier souligne que le réseau des capitales ne demande pas de financements massifs mais une certaine reconnaissance quant à son rôle et la réflexion qu'il pourrait apporter en matière de gouvernance. Avec l'élargissement, ce rôle pourrait d'ailleurs être particulièrement utile aux pays candidats. Ce réseau pourrait être officiellement reconnu par la Commission, et devenir un interlocuteur permanent, notamment pour la DG Regio.

M. Granier a insisté finalement sur le fait que l'Europe est peut-être d'abord un réseau de villes, que cet échelon est très important, car c'est lui qui gère les services quotidiens de la population. L'Union a jusqu'à aujourd'hui beaucoup privilégié les régions ; il ne faut pas négliger pour autant les villes et notamment les capitales qui représentent et symbolisent la dynamique et la diversité européenne.